

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>ECOLE</b><br><br><b>Primaire les Hirondelles</b> |                        |
| <b>Date</b>   | <b>9 novembre 2021</b> |
| <b>Commune</b><br><b>Quincié en Beaujolais</b>      |                        |

| <b>Participants</b>  | <b>prénom, nom, fonction</b> |                 |                 |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>RPE</b>   | <b>Présent.e</b>             | <b>Excusé.e</b> | <b>Absent.e</b> |
| Alexia-Romi Martin   |                              | X               |                 |
| Anne Ferrari   | X                            |                 |                 |
| Céline Védreine  | X                            |                 |                 |
| Dorine Meunier   | X                            |                 |                 |
| Géraldine Woerner  |                              | X               |                 |
| Lise Marie Côte  | X                            |                 |                 |
| Lydie Hainzelin  | X                            |                 |                 |
| Maryline Laissus   | X                            |                 |                 |
| Nathalie Cros  | X                            |                 |                 |
| Sophie Brun  |                              |                 | X               |
| Sophie Joncy   | X                            |                 |                 |
| <b>Elus</b>  | <b>Présent.e</b>             | <b>Excusé.e</b> | <b>Absent.e</b> |
| Daniel Michaud, maire  |                              | X               |                 |
| Nadine Baudet, adjointe aux affaires scolaires                           | X                            |                 |                 |
| Christophe Franchet, élu, membre de la commission des affaires scolaires | X                            |                 |                 |
|  |                              |                 |                 |
|  |                              |                 |                 |
| <b>Enseignantes</b>  | <b>Présent.e</b>             | <b>Excusé.e</b> | <b>Absent.e</b> |
| Stéphanie Domenc   | X                            |                 |                 |
| Marie Pierre Dubois  | X                            |                 |                 |
| Virginie Lavoillotte   |                              | X               |                 |
| Pascale Billioud   | X                            |                 |                 |
| Claire Baudin  | X                            |                 |                 |
| Clara Voisin Patissier   | X                            |                 |                 |
| Valérie Dulac  | X                            |                 |                 |

## Ordre du jour

- 1- Mise en place du nouveau conseil
- 2- Fonctionnement de l'école
  - a) règlement intérieur
  - b) effectifs et répartition
  - c) bilan coopérative scolaire
- 3- Hygiène et sécurité
  - a) protocole sanitaire
  - b) travaux et nettoyage d'été
  - c) exercice incendie
- 4- Actions pédagogiques
- 5- Périscolaire
- 6- Questions diverses

## Rédaction du procès-verbal

### 1- Mise en place du nouveau conseil

Résultat des élections.

Le vote a été fait par correspondance.

179 inscrits - 84 votants et 84 exprimés soit 46.93%. Ce taux est en légère hausse mais on peut s'interroger sur la nécessité de mettre en place un vote avec un tel gaspillage de papier lorsqu'il n'y a qu'une seule liste !

11 parents présentés 5 suppléants et 6 titulaires.

Le vote par correspondance est reconduit pour l'an prochain.

### 2- Fonctionnement de l'école

#### a) règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Les différents protocoles sont donnés sous forme d'avenant.

#### b) effectifs et répartition

2021-2022 : 133 élèves (un peu inférieur par rapport à l'an dernier) – Le seuil de fermeture est à 131.

Les prévisions pour 2022-2023 laissent présager une hausse des effectifs qui serait autour de 138/140 : il y a eu, en effet, beaucoup de naissances en 2019.

Répartition des classes :

10 PS / 15 MS

8 PS / 16 GS

8 GS / 11 CP

15 CE1 / 8 CE2

- Toutes les classes bénéficient de spectacles aux théâtres de Mâcon, Villefranche et théâtre Pêle-Mêle de Villefranche

L'ensemble des spectacles ont lieu sur les périodes 2 et 3 de l'année scolaires.

- La fresque du préau prévue pour la 5<sup>ème</sup> période de l'année est en « mûrissement ». Il est en rapport avec le nom de l'école qui a été choisi en 2021.
- CP-CE-CE2 : vont à la piscine depuis le 17 septembre et jusqu'au 25 janvier. Cette année, l'activité se déroule le vendredi après-midi. Elle reste très intéressante et les élèves sont enthousiastes. Les progrès sont forts visibles et la majorité sait nager en fin de cycle.
- Le vendredi, pendant la piscine, les élèves des cycles 1 et 3 bénéficient d'un temps d'ateliers sportifs en co animation avec Guillaume Rave, étudiant en alternance en animation sportive.

Période 1 : parcours d'orientation et gymnastique

Période 2 : touchball et gymnastique

En période 3-4 les classes de CP-CE1-CE2 bénéficieront de cette co intervention.

- Les élèves des cycle 2 et 3 auront également des ateliers en basket et en tennis en fin d'année.

Cette année, nous avons la chance d'avoir de nouveau un intervenant en musique, Mickaël Replat. Ses interventions sont de très grande qualité et plaisent autant aux enfants qu'aux enseignantes. Un grand merci à la mairie qui finance ces interventions par l'intermédiaire du Sybémol.

- Les animations CCSB sont désormais uniquement réservées aux cycles 2 et 3: la classe de Mme Billioud aura une intervention sur le recyclage et celle de Mme Lavoillotte sur le gaspillage alimentaire .
- La classe de Mme Dubois aura une animation sur un milieu naturel sensible. Ces interventions sont réservées au cycle 3. Mme Dubois prendra en charge les CM2 afin qu'ils puissent bénéficier de ce temps de découverte sur le terrain toujours enrichissant.
- Toutes les classes vont à la bibliothèque une fois par période à la fois pour emprunter des livres, écouter une histoire et bénéficier de petites animations mise en place par Mme Santailier et ses bénévoles que nous remercions vivement. Sur ce temps de bibliothèque, les élèves de maternelle participent au prix des Incorruptibles : il s'agit d'élire, parmi 5 albums, celui qu'ils auront préféré.

Depuis cette année, les enseignantes ont mis en place le dispositif « Silence on lit ». Il s'agit d'un temps de 15 minutes mardi-vendredi après la récréation du matin pour la maternelle et mardi-vendredi après le décroisement de l'après-midi pour les classes à partir du CP. Chaque élève et chaque adulte lit en silence pendant 15 minutes. Après un petit temps de mise en place, nous avons constaté que les élèves étaient ravis de ce temps de lecture.

- Suite à l'appel à projet du CNRS, l'école participe aux expériences d'Audrey Dussutour en lien avec Thomas Pesquet autour du blob. La première phase d'expérience est terminée et nous attendons de savoir si nous sommes retenus pour la prochaine qui aura pour thème : comment le blob se comporte t il face au réchauffement climatique ?

## **5- Périscolaire**

### a) La cantine :

L'organisation de la cantine n'a pas changé pour les classes.

Il y a toujours 3 services : 1<sup>er</sup> service les maternelles, puis 2 classe à 11h50 et 2 classes à 12h30.

8 CE2 / 15 CM1

9 CP / 10 CM2

CP/CM2 : l'ambiance est studieuse, l'écart d'âge favorise un rapprochement : les CM2 sont tempérés et les CP sont attirés par les CM2. De nombreux décloisonnements permettent de regrouper très souvent la classe de CP entière.

Des temps de décloisonnements sont organisés pour que chaque niveau puisse se retrouver en niveau unique.

### c) bilan coopérative scolaire

2020-2021 –

Dépenses : 8904,08ct (assurances-achats jeux-photos-cars-)

Rentrée : 9951.44€

Bilan chocolat : +1509.71€

Photo : 585.46€

Bilan positif : 1047.36

## 3- Hygiène et sécurité

### a) protocole sanitaire

Pas de changement.

Test salivaire en cours pour la semaine du 15/11 au 19/11.

Quincié fait partie du test départemental : s'il y a un cas positif, seule la classe concernée est testée et seuls les enfants positifs sont renvoyés chez eux. Les enfants refont un test au bout de 7 jours. Cela permet d'éviter une fermeture.

### b) travaux et nettoyage d'été

Nettoyage traditionnel.

Les sols neufs sont nettoyés par les agents communaux afin de préserver le traitement anti bactérien. Les vieux sols sont faits par une entreprise.

La réfection des cours est reportée dus aux délais des subventions (subvention département, région et subvention des eaux. Le tout à hauteur de 80% du budget)

Fresque : il suffit de repeindre le mur, aucune réfection maçonnerie n'est utile. Les bulles/ballons du côté façade d'école seront recouvertes.

Le remplacement de la chaudière de l'école de musique oblige à déplacer le poulailler car il se trouve juste devant le future bouche d'aération. La date est à venir.

Côté informatique, l'ensemble de l'école est équipé de nouveau matériel de projection et de tablettes puisque l'école a bénéficié des 2 plans de subvention pour l'informatique. La dernière classe attend le vidéo projecteur inter actif pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

### c) exercice incendie

L'exercice s'est bien déroulé. Un rappel des consignes a été rappelé aux enfants.

Un test intrusion doit être réalisé.

## 4- Actions pédagogiques

- L'école travaille beaucoup sur le langage oral : raconter une histoire.

Cela montre le niveau de compréhension des élèves et développe le vocabulaire de description, de précision... Des échanges interclasses sont prévues pour développer ces compétences.

L'objectif final sera d'animer 3 promenades au sein du village. L'enjeu est de laisser des points d'animation pour baliser les randonnées.

La surveillance se fait par 2 personnels communaux et 2 personnes de l'association de cantine qui servent à l'assiette. La cantine est très fréquentée : 90% des élèves la fréquentent.

b) La garderie :

La garderie du matin est animée par Cécile Rave et Sylvie Cœur.

Le soir, il y a 3 personnes : Sylvie Cœur, Laurence Etard et Valérie Matray.

Les élèves sont répartis en 3 groupes et 3 lieux : les plus grands peuvent faire leurs devoirs soit dans la garderie soit dans la classe de Mme Billioud et les 2 autres groupes sont dans la cour et dans la salle de garderie. Mme Baudet rappelle que seuls les enfants volontaires font leurs devoirs et que les employées communales ne sont pas là pour vérifier ce qui a été fait : ce sont aux parents de s'assurer que les devoirs ont bien été faits correctement.

**6- Questions diverses**

M. Franchet demande la répartition du nombre d'élèves entre maternelle et élémentaire. Il y a 57 élèves en maternelle et 76 en élémentaire

Le nombre de départs volontaires a globalement été compensé par les arrivées.

La baisse globale d'élèves est surtout dû au départ de 2 grosses années consécutives de CM2.

Prénom, nom **du secrétaire de séance**

**Date :**

**Signature**

10/11/21  
Dubois

Prénom, nom **du directeur d'école**

**Date :**

**Signature**

03/11/2021  


CONSEIL D'ECOLE